

Conditions générales Camping-car Mesa Pioneer

Pour un voyage entre le 01/04/2018

et le 31/03/2019

AVANTAGES

Modèles très récents (année modèle 18 garanti)- Très équipés

Tarification Flex qui avantage les réservations anticipées. Un tarif Flex est un prix par jour variable. Chaque semaine, à un véhicule et une date de départ donnés, correspond un prix/jour. Ce prix devient définitif à la réservation

Possibilité de prendre ici et laisser ailleurs moyennant frais de restitution.

Assistance 24h/24

PROMOTIONS ET REMISES

Remise réservation anticipée : Remise de 5% sur le prix jour et sur la formule avantage pour un voyage entre le 1er avril 2018 et le 31 mars 2019 pour toute réservation effectuée jusqu'au 15 décembre 2017

Remise longue durée : 5% sur le prix jour à partir de 21 jours et 10% à partir de 42 jours

Une promotion au choix pour un voyage entre le 1er avril et le 30 juin 2018 ou entre le 1er septembre et le 31 mars 2019 / Durée minimale de location 10 jours :

- Frais de restitution offerts (retour dans autre ville)
- 20% sur la formule avantage
- 1000 miles offerts

A SAVOIR

ATTENTION - Aucun modèle ne peut accueillir d'enfant **de moins de 2 ans** (8 ans pour Mesa Traveler)

HORAIRES, JOURS D'OUVERTURE ET CONDITIONS DE LOCATION

Attention nuit de repos obligatoire sur le sol américain avant le départ en camping-car

Départs/Retours :

Les départs entre le 01/04 et le 14/06 et entre le 16/09 et le 31/03 ont lieu du lundi au vendredi de 12h00 à 16h00, le samedi de 11h00 à 13h00. Les retours ont lieu du lundi au vendredi de 9h00 à 11h00, le samedi du 8h00 à 10h00.

Les départs entre le 15/06 et le 15/09 ont lieu du lundi au samedi de 12h00 à 16h00. Les retours ont lieu du lundi au samedi de 9h00 à 11h00.

Horaire des centres de location : Entre le 01/04 et le 14/06 et entre le 16/09 et le 31/03, du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30 et le samedi de 9h00 à 13h00.

Entre le 15/06 et le 15/09, du lundi au samedi de 9h00 à 16h30

Fermeture des stations de Denver et Seattle du 1er décembre au 28 février. Fermeture les dimanches et les jours fériés suivants : 28/05, 04/07, 03/09, 22/11, 25/12, 01/01.

Durée minimale de location : Du 1er avril au 15 juillet et du 1er octobre au 31 mars : 3 jours. Du 16 juillet au 30 septembre : 7 jours et pour les départs de San Francisco du 15/08 au 20/09 : 10 jours. Pour un départ et retour de deux villes différentes, la durée minimale peut varier.

Age minimum et permis de conduire : 21 ans (minimum deux ans de permis). Toute personne souhaitant conduire doit être présente le jour du départ avec son permis pour s'inscrire sur le contrat de location. Permis « voiture »

CAUTION

Par CB le jour du départ USD1500 (débité) + USD30 de frais administratifs (sans rachat de franchise) et **USD500 avec rachat de franchise** (empreinte avec autorisation)

DETAILS DE VOTRE OFFRE

Le prix par jour comprend

Un prix par jour en tarification Flex
Les assurances responsabilité Civile (avec plafond par Etat) et dommages au véhicule avec une franchise de USD1.500
Les frais de conducteur additionnel
L'assistance 24h/24

Votre offre comprend également

Les Taxes locales et frais administratifs

Accessoires pour le camping-car et frais de préparation (Inclus dans la formule avantage) : Prix forfaitaire comprenant le plein de gaz, les accessoires de raccordement, les adaptateurs, la vaisselle et la batterie de cuisine

Votre offre peut proposer la formule avantage (minimum 10 jours facturés. Max. 40 jours). Elle comprend:

Assurance CDW « collision damage waiver » avec rachat total de la franchise + garantie 1 pare-brise (sauf modèle Traveler) et 2 pneumatiques et la protection en cas de tiers non assuré.

Le kilométrage illimité

Accessoires pour le camping-car et frais de préparation

Les kits premium par personne (vaisselle et draps complets)

La première recharge de WC chimique

Une table et des chaises de camping

Un siège enfant ou un rehausseur (à commander lors de la réservation) - ATTENTION - Aucun modèle ne peut accueillir d'enfant de moins de 2 ans. Le modèle Mesa Traveler ne peut accueillir d'enfant de moins de 8 ans.

Votre offre peut également comprendre le cas échéant

Frais de restitution : Prix forfaitaire pour un retour dans une ville différente / min 7 jours

OU Sans la formule avantage votre offre proposera les options suivantes

Les Pack de 500 miles : Prix forfaitaire - 1 mile =1,6 km, le mile sup. est facturé USD 0,45ht au retour

L'assurance CDW « collision damage waiver » (minimum 10 jours facturés. Max. 40 jours) : Prix par jour comprenant le rachat total de la franchise et l'extension de la garantie à 1 pare-brise (sauf modèle traveller) et 2 pneumatiques et la protection en cas de tiers non assuré (inclus dans la formule avantage)

Les kits premium par personne : Prix forfaitaire comprenant draps, oreillers, linge de toilette (inclus dans la formule avantage)

Options à régler sur place (mais à commander en avance)

Complément d'assurance route : Complément d'assurance pour l'ouverture du véhicule en cas de perte des clés ou en cas de véhicule verrouillé (jusqu'à USD120), redémarrage du véhicule en cas de batterie à plat, remorquage jusqu'à 15 miles, remplacement de la roue en cas de crevaison, livraison d'essence jusqu'à 5 gallons. (max facturé 25

jours)

Extension d'assurance pare-brise et pneumatique : Complément d'assurance permettant la couverture d'un pare-brise de deux pneumatiques et pour l'ouverture du véhicule en cas de perte des clés ou en cas de véhicule verrouillé (jusqu'à USD120), redémarrage du véhicule en cas de batterie à plat, remorquage jusqu'à 15 miles , remplacement de la roue en cas de crevaison, livraison d'essence jusqu'à 5 gallons. (max facturé 25 jours).

Chaise de camping : USD10 prix par chaise pour la location (inclus dans la formule avantage).

Table de camping : USD20 prix pour la location (inclus dans la formule avantage).

Mini tablette avec fonction GPS et information touristique: USD16.99 par jour

Siège enfant ou rehausseur : USD40 par location (inclu dans la formule avantage. - ATTENTION - Aucun modèle ne peut accueillir d'enfant de moins de 2 ans. Le modèle intégral Mesa Traveler ne peut accueillir d'enfant de moins de 8 ans.

Produit WC chimique : USD2.50 par bouteille.

Générateur : USD5 par jour pour une utilisation illimitée sinon USD3 par heure.

Surcharge à régler sur place

Assurance SLI : Permet de ramener le plafond de la responsabilité civile à USD1.000.000 au lieu des limites fixées par Etat. Le prix est indicatif et sera réévalué dans l'année.

Surcharge Burning Man : Surcharge obligatoire pour tout voyage au festival du Burning man se déroulant du 27 août au 3 septembre 2018 dans le désert du Nevada. L'intention de se rendre au Burning Man doit être signalée au moment de la réservation.

Taxe du Colorado : prix par jour pour la « Colorado road safety fee », USD2 par jour (max.USD90) uniquement pour les départs de Denver (incluse dans la formule avantage)

Taxe sur le New Jersey : « New Jersey State Rental Security Fee», (max.USD140) uniquement pour les départs de New York

CONDITIONS GENERALES

ATTENTION - Aucun modèle ne peut accueillir d'enfant de moins de 2 ans. Le modèle intégral Mesa Traveler ne peut accueillir d'enfant de moins de 8 ans.

Le contrat de location proprement dit, quelle que soit la manière dont la réservation et le règlement de la location ont été exécutés, met en présence la société propriétaire de la flotte appelée « le loueur » et la personne signant le contrat appelée « le locataire ». La prise en charge du véhicule par le locataire implique l'acceptation sans réserve des conditions générales de location suivantes.

Utilisation du camping-car : Le locataire s'engage à faire un usage prudent et normal du véhicule, à ne l'utiliser que pour ses besoins personnels, et à ne pas sous louer, ni transporter des personnes à titre onéreux. Le conducteur doit veiller avec le plus grand soin, aux niveaux d'eau et d'huile du véhicule. Le locataire s'interdit à participer à tout match, course, rallye ou autre compétition de quelque nature que ce soit, ainsi qu'à des essais ou préparations. Il s'engage à ne pas utiliser le véhicule à des fins illicites ou autres que celles prévues par le constructeur, et à ne pas surcharger le véhicule loué en transportant un nombre de passagers supérieur à celui indiqué sur la carte grise du véhicule. Le locataire s'engage à ne pas atteler de remorque ou de véhicule similaire, à n'apporter aucune modification au véhicule.

Age minimum : 21 ans minimum avec deux ans de permis. Permis « voiture » national + permis international demandés.

Tarification Flex : Un tarif Flex est un prix par jour variable. Chaque semaine, à un véhicule et une date de départ donnés, correspond un prix/jour. Ce prix devient définitif à la réservation. En cas de changement de véhicule, de date de départ et/ou retour, de taille de véhicule, le tarif Flex du jour de la modification sera appliqué (sauf pour une extension de max.2 nuits).

Assurances : La responsabilité civile assortie d'une SLI est incluse dans le prix de location pour un montant d'USD 1.000.000. L'assurance dommages au véhicule compris dans le prix jour de location a une franchise d'USD 1.500. Le locataire est responsable jusqu'à un montant de USD1.500 pour les dommages occasionnés au véhicule. Le locataire est également responsable pour le coût des jours d'immobilisation du véhicule pendant les réparations. La responsabilité est applicable indépendamment de qui est en faute et doit être réglée au moment de l'accident et non à la fin de la période de location. Des frais administratifs d'USD75 seront également appliqués par sinistre. Le locataire peut souscrire en complément à l'assurance CDW « collision damage waiver » (inclus dans la formule avantage). Celle-ci étend les garanties à la couverture d'un pare-brise, de deux pneumatiques, aux dommages avec un automobiliste non assuré. A noter la CDW ne s'applique pas sur les articles de location supplémentaire tel que GPS ou siège enfant.

Etat du véhicule et retour : Le véhicule sera livré par le loueur en bon état et avec un sceau sur l'odomètre. Le locataire s'engage à retourner le véhicule dans le même état (sauf usure normale) à l'emplacement, à la date et l'heure spécifié. Tout dommage sur le véhicule avant le commencement de la location devra être noté sur le contrat de location. Le locataire est responsable de tout dommage non indiqué dans le document de départ.

Entretien du véhicule : Il est à la charge du locataire de vérifier les niveaux d'huiles, fluides et liquide de refroidissement tous les 300 miles. Il est également de sa responsabilité de maintenir les niveaux de ces fluides pour un bon fonctionnement du véhicule. Toute panne suite à un manque d'entretien du véhicule sera à la charge du locataire. Il vous sera demandé de conserver les reçus pour l'achat de fluides et de les présenter aux loueurs à la fin de la location pour obtenir un remboursement.

Panne mécanique : Toute panne, problème mécanique ou problème d'équipement doivent être immédiatement signalé au loueur afin de lui permettre de trouver une solution le plus rapidement possible. Si le loueur n'a pas été contacté ou si le locataire refuse la solution du loueur, le locataire ne recevra aucune compensation.

Réparation : Pour toute réparation inférieure à USD100 il n'est pas nécessaire d'obtenir l'accord du loueur. Le locataire devra au retour présenter un reçu pour obtenir un remboursement. L'accord du loueur est nécessaire pour un montant supérieur. En cas de panne ne permettant plus la conduite du véhicule, le loueur ne remboursera que les journées où le véhicule était inutilisable. En fonction de la disponibilité le loueur s'efforcera de vous trouver un véhicule de remplacement. Il est à la charge du locataire de se rendre au lieu où le véhicule est disponible. Les

dysfonctionnements survenus sur les équipements tels que l'air conditionné, le groupe électrogène, le chauffe-eau, l'auvent, la caméra de recul, la TV, le micro-ondes, la cuisinière, le grill, la pompe à eau, la douche et les toilettes, le réfrigérateur, la radio, le lecteur CD, DVD ne sont pas considérés comme une panne et ne donnent droit à aucun remboursement.

Exclusions : La responsabilité du locataire sera totale dans les circonstances suivantes :

1. Les dommages occasionnés par une personne n'étant pas autorisé à conduire le véhicule
2. Les dommages occasionnés par une personne ne possédant pas un permis de conduire valide
3. Les dommages occasionnés par un conducteur sous l'influence de drogue, d'alcool ou de médicaments
4. Les dommages occasionnés par une personne ayant donné de fausses informations au loueur
5. Les dommages occasionnés par une personne dont le permis a été suspendu
6. Les dommages occasionnés par une personne ne possédant pas le permis depuis au moins deux ans
7. Les dommages occasionnés par une personne de moins de 21 ans
8. Les dommages occasionnés suite à l'utilisation du véhicule à des fins illégales
9. Les dommages occasionnés dans des zones interdites
10. Les dommages occasionnés suite à l'utilisation du véhicule à des fins commerciales tel que mais ne se limitant pas au transport de personnes, le transport de matériaux inflammables, explosifs ou corrosifs ou encore le transport de marchandises
11. Les dommages occasionnés après avoir remorqué ou poussé un autre véhicule
12. Les dommages occasionnés suite à une charge du véhicule supérieure à celle indiquée par le constructeur
13. Les dommages occasionnés suite à une vitesse excessive ou conduite d'entraînement
14. Les dommages occasionnés suite à une conduite négligente, dangereuse ou volontairement abusive
15. Les dommages occasionnés suite à l'utilisation du véhicule en violation de toute législation ou réglementation
16. Les dommages occasionnés suite aux transports d'animaux sauf autorisation exceptionnelle du loueur
17. Les dommages occasionnés suite à la conduite sur ou sous une structure ou la hauteur est insuffisante ou supérieure aux dimensions du véhicules type mais ne se limitant pas aux ponts ou parkings pour voiture.
18. Les dommages occasionnés par une immersion partielle ou totale dans l'eau
19. Les termes du contrat de location ne sont pas respectés
20. Les dommages causés sur tout transport fluvial ou maritime
21. Les dommages ou pertes d'effets personnels
22. Les dommages causés par des chaînes neiges
23. Les dommages causés suite à un retournement du véhicule sans tiers impliqué
24. Les frais de récupération et ou remorquage d'un véhicule embourbé dans le sable, la neige, la boue ou tout autre substance
25. Les frais engagés pour récupérer des clefs perdues ou laissées à l'intérieur du véhicule
26. Les dommages causés par une utilisation d'un mauvais carburant ou contaminé
27. Les dommages causés par la contamination des réserves d'eau, de gaz ou d'essence
28. Les dommages ou pertes d'équipement du véhicule
29. Les dommages causés suite à un endormissement au volant
30. Les dommages causés au auvent, au slide out, aux parties hautes et basses du véhicule
31. Les dommages causés aux pneumatiques et au pare-brise (sauf en cas d'assurance collision damage waiver). Le pare-brise n'est jamais couvert sur le modèle Traveller
32. Les dommages causés par le gel

Restriction de circulation : Les véhicules ne sont autorisés à circuler que sur les routes bitumées/asphaltées ou accès maintenu de moins de 550 yards à des campings reconnus. Il est interdit de se rendre au Mexique, en Alaska, dans les territoires du nord (Canada) et Terre-Neuve (Canada). Les véhicules ne sont pas autorisés à circuler à Manhattan (New York). Il est interdit de traverser des tunnels. L'accès au Burning Man Festival n'est autorisé qu'avec l'autorisation écrite du loueur (surcharge applicable). Le loueur se réserve le droit d'interdire l'accès à certaines zones pour des raisons climatiques. Les véhicules ne sont pas autorisés à se rendre dans la Death-Valley du 15 mai au 15 septembre en raison de températures extrêmes pouvant provoquer une défaillance mécanique et représentant un danger pour le conducteur et les passagers.

En cas d'accident : Dans le cas d'un accident le locataire s'engage à : Enregistrer l'heure, la date et le lieu – Enregistrer le(s) nom(s), adresse(s), plaque(s) d'immatriculation(s), marque(s) et modèle(s) du (des) véhicule(s) du (des) tiers impliqué(s) ou de la (les) propriété(s) endommagé(s) si aucun tiers n'était impliqué – Enregistrer le nom de l'assurance du tiers – Le locataire ne doit admettre aucune responsabilité – Effectuer un rapport de police dans les 24h – Compléter et signer le ' « Accident report » qui se trouve dans le véhicule – Obtenir une copie de rapport de police et le transmettre immédiatement au loueur – Informer le loueur dans les 24h.

Catastrophe naturelle et condition climatique : Le loueur ne serait être tenu pour responsable de toute fermeture de route suite à un ouragan, une tornade, un orage ou toute catastrophe naturelle.

Amendes/Contravention : Il sera retenu, en sus de l'amende, une pénalité d'USD75 pour les frais administratifs.

Retard : Tout retard au retour du véhicule sera facturé USD50/h les 3 premières heures. Au-delà un tarif forfaitaire d'USD300

Modifications : La première modification est gratuite, puis 50 Euros par modification. En cas de modification à moins de 14 jours du départ pour une durée de location plus courte aucun remboursement ne sera effectué. Aucun remboursement également pour le choix d'un véhicule plus petit. Surcharge supplémentaire applicable également à moins de 14 jours du départ si le retour du véhicule est fait dans une autre ville que celle réservée.

Conditions d'annulation :

Annulation notifiée plus de 62 jours avant le départ : 100 €

Annulation notifiée entre 61 et 32 jours avant le départ : 20% du montant de la facture (min 250 €) + les frais de restitution

Annulation notifiée entre 31 et 17 jours du départ : 50% du montant de la facture (min 250 €) + les frais de restitution

Annulation notifiée à moins de 17 jours du départ : 100% du montant de la facture + les frais de restitution

Aucun remboursement n'est effectué en cas de retour anticipé.

Litige : Les présentes conditions générales sont soumises au droit français. Tout litige résultant de l'exécution, de l'interprétation ou de l'application du contrat de voyage sera porté devant la juridiction compétente du lieu du siège social de la société CampingCar online.

Le prestataire peut se trouver dans l'obligation de procéder à un changement de véhicule mais qui sera toujours approprié au nombre d'occupants. Ceci ne constituant pas une rupture de contrat et n'autorisant pas le locataire à prétendre à un quelconque dédommagement. Les photos ne sont pas contractuelles et le choix des véhicules se fait par catégorie et non par modèle.